

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 septembre 2020
CO 083 DE

Page 1/2

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..94
Présents : ..72
Votants : ..82

Etaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, BAUD Jean-Baptiste, GAILLARD Jean-François, LAUBIER Bernard, LAMBERT Véronique, REGALDI Sylvie, CETRE Jean-François, FORET Clément (Vices-Présidents), RENAUD Jean-Marie, LECOQ Yves, BRIOT GAIDIOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, BERTHELIER Roland, VILLALONGA Patrice, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, TOURNEUR Eric, CARDOT Audrey, PERRARD Laurent, ROBERT Bruno, DUQUET Jean-Pierre, BRUNEL Bernard, MURCIER Alain, PETITGUYOT Jean-Pierre, LANIESSE Michel, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, DOS SANTOS Laetitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, BENETRUY Sylvain, GIRARD Colette, LETONDOR Jean-Luc, PERRARD Florent, MORBOIS Christelle, BERTHOD-BLANC Aurélien, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie-Madeleine, JACQUES Sébastien, SEIGLE-FERRAND Antoine, BAHL Catherine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean-Luc, POIROT Bruno, MONTEVECCHIO Patrick, BERNARD René, BOUILLET Françoise, BOHEME Catherine, RIGOLET Serge, SUSSOT Florence, DORBON Henri, ARNAUD Gérard, WESTERVELD Dinand, ONCLE Bernard.

Pouvoirs transmis à des Conseillers : VIENNET Rémy à RIGOLET Serge, BOUDRY Jeanne à LECOQ Yves, PINGAT Martine à FORET Clément (Vice-Président), RIGAUD Hervé à COLIN Christian, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, BERODIER à FEVRE Michel, CATHENOZ Catherine à BONNET Dominique (Président), GENIN Marcelle à BOUILLET Françoise, FLEURY Michèle à CETRE Michel (Vice-Président), YANARDAG Mikaël à BOHEME Catherine

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno

Assistaient à titre consultatif : JACQUOT BOISSON Marylène, LEVEQUE Alain, MORIN Françoise, JACQUES Lucie,

Etaient Excusés : VIONNET André, FRANCONY Michel, BEAUD Colette, BRENIAUX Denis, GAGNEUR Raphaël, BENETRUY Mickaël, RAVIX Isabelle

Etaient absents : PETIGNY Loïc, BERTHOD Claude, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAVAT Alain, REYNAUD Armande, ROMANET Claude, MARTINS Serge, ACCARY Cédric, Comptable Public de la CCAPS.

Secrétaire de séance : Sylvain BENETRUY

Convocation faite le : 15 septembre 2020

Objet : Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise en réseau des catalogues des bibliothèques du département du JURA dans le cadre du portail JUMEL.

Contexte

Dans le cadre de sa compétence en matière de développement de la lecture publique, le Département du Jura a mis en place un outil de valorisation des collections documentaires des médiathèques jurassiennes, le portail JUMEL (Jura Médiathèque En Ligne), construit autour d'un catalogue collectif, qui s'intègre dans l'offre de nouveaux services au public en matière de T.I.C et accompagne le déploiement du haut débit dans le département.

Cet outil a vocation à accueillir l'ensemble des catalogues informatisés des bibliothèques publiques jurassiennes, il permet :

- la consultation à distance de l'ensemble des ressources documentaires disponible dans le réseau des bibliothèques (sans se substituer aux S.I.G.B, Systèmes Informatisés de gestion des Bibliothèques, propres à chacun des établissements),
- le prêt de documents appartenant à une autre médiathèque jurassienne sur réservation par l'utilisateur, et l'acheminement de ces documents par système de navettes à la bibliothèque où ce même usager est abonné,
- l'accès à l'offre de ressources numériques en ligne (accès sécurisé et gratuit pour les abonnés des bibliothèques à des centaines de :

Affiché le 1^{er} octobre 2020.

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Page 2/2

Séance du 22 septembre 2020

CO 083 DE (SUITE)

Objet : Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise en réseau des catalogues des bibliothèques du département du JURA dans le cadre du portail JUMEL.

- Films et séries
- Livres numériques et audio
- Titres de musique et partitions
- Magazines et revues
- Autoformations (langues, logiciels,...)
- Albums pour enfants

L'accès à ces ressources a été particulièrement apprécié lors du dernier confinement...

Cette offre de ressources numériques en ligne est pour partie payante. Le Département prend en charge l'ensemble des frais générés par la mise en place et la maintenance du portail. Le pilotage technique est assuré par la Médiathèque Départementale du Jura (M.D.J.).

Objectifs de la convention

La convention en vigueur depuis 2007, qui doit être renouvelée cette année pour une durée de quatre ans a pour objet de définir les modalités de la participation des médiathèques d'Arbois, Poligny et Salins-les-Bains au portail JUMEL dont le Département assure la maîtrise d'ouvrage.

Principes de fonctionnement

Un comité technique associe les bibliothécaires de toutes les médiathèques participantes à l'équipe de la M.D.J.(Médiathèque Départementale du Jura), en particulier pour le choix des ressources numériques et pour les acquisitions de livres numériques sous droit. Il se réunit une fois par an, à l'initiative de la M.D.J.

Conditions de participation

La participation financière annuelle de la CCAPS à JUMEL s'élève à 2 193.70 € sur la base de 0.10 €/habitants (soit pour 21 937 habitants).

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / APPROUVE le renouvellement de la convention de partenariat JUMEL avec le Conseil Départemental ;

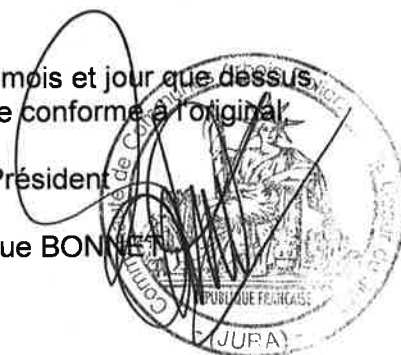
2 / AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention et les avenants de participation afférents ;

3 / DIT que des crédits suffisants sont prévus au BP 2020.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Le Président

Dominique BONNET



Affiché le 1^{er} octobre 2020